La vie de château à Sedan



Quand

01/01/2020 - 31/12/2027

Toute la journée

Réservations

71,90 €

Réservez maintenant

Type d'évènement

- o Excursions 2020
- Groupes constitués

Programme

|--|--|

2/3

Vers 07h30	Départ de votre région en direction de Sedan (F)
10h00	Visite guidée du Château Fort de Sedan (2h) Aventurez-vous au cœur de la plus vaste forteresse médiévale d'Europe. Vous serez étonnés et fascinés par son architecture et son système défensif ingénieux. Après six siècles, elle évoque toujours la puissance de ses princes et chevaliers.
12h15	Repas de midi 3 plats avec boissons Exemple de menu : Quiche à l'Ardennaise *** Rôti de Porc à l'Ancienne *** Crème brûlée *** Boissons comprises : 1/3 de vin, eau et café
14h30	Visite guidée de la ville de Sedan (1h30) Votre guide, originaire de Sedan et passionné par son histoire, vous accompagne dans les rues du centre ancien. Laissez le charme opérer et imaginez la grandeur de la Principauté, la prospérité de la ville grâce aux manufactures de textiles, mais également la souffrance de la cité blessée par les trois conflits de 1870, 1914-1918 et 1939-1945.
16h00	Dégustation d'une bière Sedanaise Sedan a connu une tradition de brasseurs qui remonte au XIVème siècle. Au Roy de la bière, vous entrez dans le plus vieux pub de Sedan, et prenez place dans une ambiance cosy et feutrée, tout comme Jacques Brel, Raymond Devos, et Thierry Roland avant vous. Vous apprécierez ce moment convivial en dégustant la "King's Beer" ou la "Passe Stout", deux bières brassées artisanalement.
17h00	Retour vers votre région

Tarif

À partir de 71,90€ par personne (prix donné à titre indicatif, varie en fonction des saisons).

Tarif sur base de 45 personnes et plus.

1 place gratuite par 15 personnes payantes.

Ce prix comprend

- ∘ le voyage en autocar 3***(boissons, vidéo, toilette, repose-pied, sièges sleeping, airco, lecteur cd ...)
- o la visite guidée au Château Fort de Sedan
- o le repas de midi 3 plats avec boissons
- o la visite guidée de Sedan
- o la dégustation de bière
- o les taxes, péages et frais de route en France
- ∘ le chauffeur inscrit au registre ONSS = SECURITE
- ∘ la TVA sur le territoire belge

Supplément (facultatif)

∘ la conduite d'un 2e chauffeur (Si amplitude > 14h D/R Hannut) : + 4,50 €/pers.